



Sous le tulipier de Virginie, été 1986. (Photo : S. Levoye)

## L'ÉQUIPAGE BOISCHAUT-BAS-BERRY

Voici plus de trois ans qu'un article sur l'Équipage Boischaut-Bas-Berry était en projet, mais l'emploi du temps de Bernard de Fougères est surchargé et d'autres opportunités se sont présentées. Ce fut le 7 juillet dernier que Bernadette et Bernard de Fougères, avec leur fils François-Xavier qui seconde de plus en plus son père dans les fonctions de maître d'équipage, m'accueillirent pour réaliser ce dessein, au pied du magnifique tulipier de Virginie qui ombrage d'un peu trop près maintenant leur demeure.

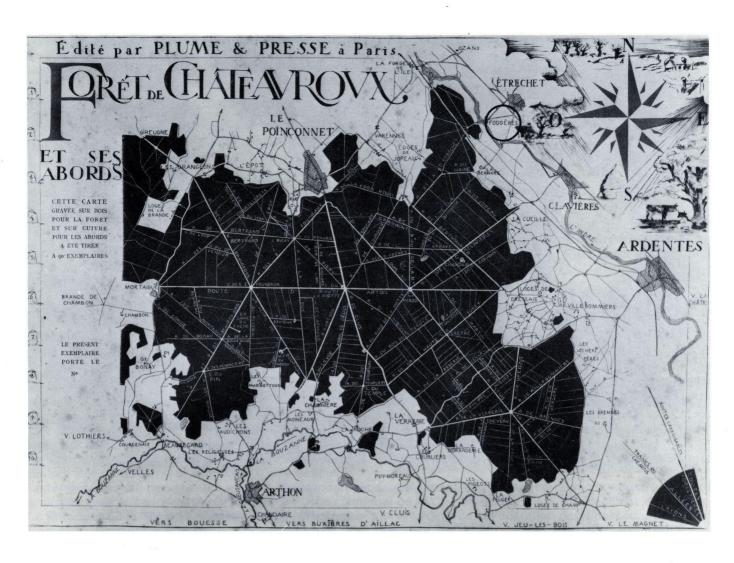
Les tulipiers de Virginie et cyprès chauves de Louisiane voisinent dans le parc de Fougères. Vers 1800-1830, l'influence de Chateaubriant, celle de son « Voyage en Amérique » et des « Natchez » avaient précédé en pays berrichon le romantisme plus champêtre de George Sand exprimé dans la « Petite Fadette » et la « Mare au Diable » lieu-dit situé à quinze kilomètres à peine de Fougères. Voici, m'a-t-on rapporté, l'explication de cet exotisme arboricole inattendu en cette province...

Depuis plus de trente lustres, les chiens de meute quittant les rendez-vous à Fougères pour lancer dans les chênaies proches de la forêt de Châteauroux, passent sous les branches de notre immigré. Peut-être se souvient-il aussi de certaines venues de l'Équipage de M. Ernest Simons que les refuites des chevreuils attaqués en cette forêt de Châteauroux amenaient parfois à sa proximité? Je relaterai dans cette entrée en matière deux anecdotes dont notre tulipier a été le témoin.

Alors qu'il était potache, Bernard de Fougères, travaillant scrupuleusement à ses cours en l'absence de ses parents, vit de sa fenêtre un chevreuil sur ses fins prendre l'eau dans l'Indre et se remettre dans un îlot à cinquante mètres du château. Puis, arrivent les chiens, le maître d'équipage, les piqueux. Défaut. Bernard observe sans se manifester. M. Simons se refuse à laisser travailler ses chiens là où ils le devraient, au pied ou presque de la demeure de son ami M. Jacques de Fougères, hors sa présence. Il préfère rompre et sonner la rentrée au chenil. Ce n'est qu'à la demande de Bernard, ayant enfin quitté ses chères études, qu'il accepte de travailler le défaut là où il le savait pour relancer l'animal et le voir prendre sur quelques centaines de mètres par ses Blancs et Noirs.

Un autre jour, rentrant à Fougères dans la pénombre en une fin d'après-midi d'hiver, M. et Mme de Fougères eurent la surprise d'apercevoir en bas de l'escalier de leur perron, un brocard raide comme la justice, sur lequel était déposée une carte de visite : « Cher Ami, j'ai attaqué en forêt de Châteauroux. Mes chiens ont fait change dans vos bois et sans que je puisse les arrêter, ont pris cet animal. Il ne m'appartient pas et je n'ai pas voulu qu'il en fût-fait curée. Acceptez toutes mes excuses. Ernest Simons. »

Quels exemples de rigueur et de courtoisie!





Curée du Rallye Chandaire à Fougères, un mardi de 1935. Au premier plan, M. André de Fougères (à gauche), M. de Grandry ; au second plan, La Rosée et La Feuille ; à l'arrière-plan, Albert.

M. Arthur de Fougères, arrière grand-père de l'actuel maître de l'Équipage Boischaut-Bas-Berry, avait toujours eu deux lots de chiens servis par un homme à cheval, l'un pour le chevreuil, l'autre pour le sanglier.

Il pratiquait la petite vénerie, selon la vieille habitude des veneurs de loup qui avaient toujours la carabine à la botte, car il fallait bien limiter le nombre de ces animaux, en fait imprenables à courre. M. Arthur de Fougères, étant d'ailleurs louvetier et Conseiller Général, se devait de détruire ces deux grands nuisibles qu'étaient à l'époque pour les populations campagnardes, le loup et le sanglier.

Son fils, Raymond, grand-père de Bernard, avait gardé dans sa mémoire le souvenir d'un retour de chasse au loup durant la guerre de 1870. Deux grands loups avaient été déposés par les gardes au pied du château de Fougères. Les loups ont disparu de la forêt de Châteauroux dans les années 1880/1890. Cependant, l'un de ces animaux fut tué plus tard au Plessis à quelques kilomètres de cette forêt dans les années 1905. Naturalisé, il peut toujours y être vu.

Ce fut M. André de Fougères qui créa le Rallye Chandaire après la mort de son père. Abandonnant la chasse aux chiens courants à tir du sanglier, il mit les chiens dans la voie du chevreuil pour ne plus chasser qu'à courre.

Les deux petites meutes de son père furent complétées en chiens tricolores provenant des chenils de M. de La Bourdonnaye, son cousin, qui chassait en Bretagne et de MM. Laveissière et Deniau qui découplaient en Poitou.

Peu à peu l'élevage fut orienté sur le type Poitevin, et ceci devait devenir une caractéristique du Rallye Chandaire depuis sa fondation en 1887.

Le territoire de chasse de l'équipage se composait essentiellement du massif forestier de Châteauroux dont la partie domaniale, propriété du Prince de Condé, fut saisie comme bien national en 1790. Les Condé étaient venus chasser en Châteauroux et nombreux sont les lieuxdits qui témoignent de leur empreinte: « Allée Condé », « Futaie du Grand Condé », ligne « Louis XIII », etc. Une cloche même de l'église du village d'Étrechet fut baptisée, si l'on en croit les archives de la commune, en la présence du Grand Condé.



La meute de Blancs et Noirs de M. Simons.

Dans cette région du Bas-Berry, aux mêmes époques, la famille Simons devait suivre un semblable cheminement cynégétique. M. Alexandre Simons, père du maître d'équipage ayant laissé aussi un grand renom, avait un petit vautrait pour chasser le sanglier à tir. Il était également « maître de chasse » (« Master », dirions-nous aujourd'hui) des brillants équipages de Chantilly, ce qui a d'ailleurs inspiré les paroles de sa fanfare.

Vers 1888, M. Ernest Simons créait l'Équipage Boischaut-Crie-Haut pour chasser à courre le chevreuil, puis le sanglier à partir de 1918. Plus de cent chiens étaient au chenil du Magnet, tous Blancs et Noirs,

sauf une quinzaine de Fox-Hounds purs provenant principalement de la meute de Sir Buchanan Jardine. M. Ernest Simons chassait toute l'année, passant quatre à cinq mois en Angleterre et surtout en Irlande où il suivait, en début et fin de saison les équipages de renard et de cerf, ou en été, ceux de loutre.

En 1929-30, exaspéré d'avoir fait vingt-et-un buissons creux, M. Simons se fit inviter par son ami le comte Bertrand de Vallon à chasser quelques cerfs en forêt d'Halatte dans l'Oise. Refusant la facilité qui lui était proposée de faire des chasses couplées, M. Simons demandait simplement l'aide de quelques chiens du « Par Monts et Vallons »



Rallye Chandaire. La Rosée et la meute en 1910, au carrefour du Riau de la Motte en forêt de Châteauroux.



Cinquantenaire du Rallye Chandaire. De gauche à droite, M. Honoré Guyot, M. Deniau, Mme de Lauriston, MM. Philippe de Vibraye, Ernest Simons et Karl Reille.

pour attaquer. Sa meute de vautrait manqua la première fois et prit ensuite sept cerfs de rang!

Ce fut pour cette raison de manque de sanglier que l'Équipage Boischaut-Crie-Haut abandonna le courre de cet animal pour se remettre à celui du chevreuil. Il devait rapidement réussir à nouveau sur cette voie difficile et sonner trente à quarante hallalis chaque saison. M. Simons était grand amateur de chevaux de selle et d'attelage, et sa remonte provenait uniquement de son élevage. Aucun cheval de chasse n'était amené au rendez-vous avant qu'il ne fût tout à fait sage au montoir et entraîné à sauter des obstacles d'un mètre au moins. Mlle de Longuerue m'avait conté cette anecdote lors de mes déplacements en forêt de Bommiers-Chœurs, dans les années 1965 : « Dans les premiers temps de l'automobile, le maître d'équipage du Boischaut-Crie-Haut répugnait à penser que les chevaux d'attelage pussent être supplantés par ces 'mécaniques infernales bruyantes et puantes '. L'une de ses amies de cœur ne cessait, pour l'agacer, de lui demander de monter dans son véhicule à moteur à pétrole. Après divers refus, Ernest succombant au charme féminin. accepta de se rendre à l'un de ses rendez-vous de chasse dans cet

'engin diabolique', mais sous condition d'avoir la tête recouverte d'un sac. A sa descente il ne prononça qu'une phrase: 'C'est une invention qui ne durera pas!' Puis il partit prendre le rapport. »

M. André de Fougères, adjudicataire de la forêt de Châteauroux, cédait chaque saison une vingtaine d'animaux à prendre à l'Équipage Boischaut-Crie-Haut dont les jours de chasse étaient les lundi, mercredi et vendredi, ceux du Rallye Chandaire étant les mardi et samedi. A cette époque d'avant la dernière Guerre Mondiale, il n'existait plus aucun grand animal en forêt de Châteauroux. La totalité des cerfs et biches avaient été pris à courre en parfaite concertation entre les Eaux et Forêts et leur locataire : les forestiers souhaitant ne plus avoir de dégâts et le veneur étant ravi de ne plus courir les risques de voir ses jeunes chiens bêtiser.

Ce fut un samedi de mars 1938, que l'Équipage de Chandaire fêta son cinquantenaire. De très nombreux maîtres d'équipages furent conviés à participer à cet anniversaire et devaient suivre la chase à cheval, dans leurs tenues. Pour cette raison, la veille, en fin d'après-midi, M. Simons téléphona à son collègue voisin et ami pour lui dire : « Je

viens de prendre une chèvre aujourd'hui, le douzième hallali de suite... Je te propose de ne pas en faire curée pour te la garder s'il advenait que tu ne réussisses pas demain, tu pourrais quand même faire une curée. » M. de Fougères, on peut le supposer, un peu agacé lui répondit : « Ne t'inquiète pas, sauf cas extraordinaire, nous sonnerons l'hallali, tu peux donc faire curée de ta chèvre. » Mais le lendemain, fut jour de mauvaise voie par un temps de sécheresse prolongé, derrière un brocard en velours faisant les routes sillonnées par plus de soixante-dix cavaliers et cent voitures. Il n'y eut donc pas de curée! Ceci n'empêcha pas cette journée d'être un grand succès. Après la messe de Saint-Hubert en l'église Notre-Dame du Chêne, un buffet de trois cents personnes, dressé en forêt, avait réuni bûcherons, cultivateurs riverains, veneurs de l'équipage et invités.

En 1940, M. Simons se rendit, selon son habitude, en Irlande et partant du principe que « les Français étaient tous des révolutionnaires », s'y fixa définitivement. Il avait confié les responsabilités de son chenil à Mlle Solange de Longuerue.

Durant l'occupation, Mlle de Longuerue, assistée du piqueux « Jolibois » put garder une partie des chiens qu'elle avait transféré chez son cousin Montlivault dans l'Allier. En 1946, Mme André de Fougères, son mari étant décédé l'année précédente, réunit son neveu, Bernard de Fougères, alors officier d'active, ainsi que MM. René et Jacques Lemaigre-Dubreuil, boutons de l'équipage depuis trente ans. Il fut décidé de garder les chiens et de tout faire pour reprendre les chasses. De son côté. Mlle de Longuerue avait rapatrié ses chiens du Bourbonnais où ils avaient été utilisés à des chasses de destruction de sanglier.

Quelques anciens éléments du Boischaut-Crie-Haut continuaient à lui apporter leur soutien. C'est ainsi qu'une entité prit corps, réunissant les éléments des deux équipages qui découplèrent ensemble dès 1946, avec ce qui restait des deux meutes, servies par « Jolibois » et « La Feuille ».

L'année suivante, l'ensemble des chiens fut regroupé au chenil de Chandaire, propriété familiale depuis quatre ou cinq siècles et demeure de Mme André de Fougères. Les membres des deux équipages chassaient dans leurs tenues respectives, vertes à parements amarante pour ceux du Rallye Chandaire, bleues à parements également ama-

rante pour ceux du Boischaut-Crie-Haut.

Puis, un accord étant intervenu avec le Duc de Valençay, qui permit de découpler une partie de la saison dans sa forêt, hommes de vénerie et chiens séjournèrent l'hiver à Valençay et l'été au chenil du Magnet. Les territoires de chasse étaient, à cette époque, très variés : forêts de Bommiers-Chœurs, Châteauroux, déplacements, invitations et bien entendu, Valençay jusqu'à la mort du Duc en 1954.

A cette époque, la forêt de Châteauroux était aussi territoire de vénerie de l'équipage de chevreuil de M. Raynaud de Limoges, père de Mme Henri de Monspey, ce qui limitait le nombre des sorties en cette forêt. Le chenil fut transféré, de 1952 à 1956, à Rezay dans les bois de Maron, proches de Bommiers, chez le comte Antoine de Gontaut-Biron, et ensuite, pendant dix ans, chez M. Michel Lenormand à la Sarrazinière, en bordure de Châteauroux. En 1956, les veneurs se regroupèrent sous le nom d'Équipage Boischaut-Bas-Berry, gardant la tenue du Boischaut-Crie-Haut et le bouton « tête de chevreuil » avec une devise modifiée en conséquence. Mlle de Longuerue devint seule maître d'équipage avec pour piqueux « La Jeunesse », formé à l'école de M. Honoré Guyot au Rallye Saint-Hubert. Néanmoins, une partie des chiens, les tricolores, demeurèrent à la marque « F » de la famille de Fougères. L'équipage Boischaut-Bas-Berry découpla ainsi pendant



Curée au château de Fougères, saison 1975/76. Mlle Solange de Longuerue et M. Bernard de Fougères.

dix saisons, mais au cours de l'été 1966, Mlle de Longuerue, après s'être tant consacrée à la vénerie, se sentant fatiguée, confiait la responsabilité de maître d'équipage à Bernard de Fougères. Depuis cette date les chiens sont chez lui à Fougères. L'équipage put alors réadjuger le courre du chevreuil et aussi celui du cerf en Châteauroux. Cette forêt devint ainsi son territoire principal, complété par des attaques sur invitations en Brenne, à Belâbre, en Lancôsme et même dans les Landes de Gascogne.

Dès 1957, très désireux de voir revenir les grands animaux en Châteauroux afin de varier la faune de cette forêt, Bernard de Fougères avait entrepris, en accord avec l'O.N.F., de repeupler le massif. Selon les souhaits de la plupart de ses boutons, l'équipage commença en 1966 à courir quelques cerfs en couplant avec des équipages confirmés dans cette voie : le Rallye Vouzeron, l'Équipage du Haut-Poitou, etc. A dater de 1970, un peu agacé de s'entendre dire par les gens du pays

s'entendre dire par les gens du pays et aussi bien entendu par certains veneurs, que son équipage ne pouvait pas prendre un cerf en chassant seul, le maître d'équipage décida de ne plus coupler qu'exceptionnellement en forêt de Châteauroux: « Puisque c'est ainsi, vous verrez que l'Équipage Boischaut-Bas-Berry n'a besoin de personne pour prendre un cerf! » Peut-être pensait-il à l'exemple donné par son prédécesseur Ernest Simons en 1929 en forêt d'Halatte?

Et puis aussi le cheptel imposait de prélever davantage d'animaux pour limiter les dégâts forestiers et agricoles.

Au départ, une quinzaine de chiens avaient été mis exclusivement dans la voie du cerf au cours de ces chasses couplées à Châteauroux ou en déplacement. Une dizaine avait été gardée dans la voie du chevreuil, les autres chassant alternativement cerf et chevreuil. Mais cette formule ne s'est pas avérée satisfaisante en raison de la grande densité de chevreuils et aussi de celle croissante des grands animaux. Les « spécialistes » étaient trop souvent débor-



L'Équipage Boischaut-Bas-Berry devant le château de Fougères, 1986. (Photo : J. Chédot O.V.)

dés par les « polyvalents ». C'est pourquoi maintenant, l'équipage dispose de deux lots créancés sur un seul animal : quinze à vingt chiens dans la voie du chevreuil et soixante chiens dans celle du cerf.

Aujourd'hui, l'équipage qui sort deux jours par semaine, le mercredi et le samedi, découple deux fois sur trois sur le cerf, dont quelques chasses couplées avec l'Équipage Piqu'Avant Sologne en forêt de Bommiers-Chœurs, le Rallye Touraine en forêt de Lancôsme et le Rallye L'Aumance en forêt de Tronçais.

Une fois sur trois, il découple sur le chevreuil avec le Rallye Saint-Hubert, l'Équipage Saint-Laurent et le Rallye Saint-Plaisir.

François-Xavier de Fougères a établi méthodiquement le tableau que nous reproduisons, sanctionnant les résultats de l'équipage de la saison 1965-66 à la saison 1985-86:

	chevreuil	cerf	total
65-66	13	1	14
66-67	-11	2	13
67-68	13	1	14
68-69	18	2	20
69-70	23	5	28
70-71	22	5	27
71-72	17	3	20
72-73	12	5	17
73-74	17	4	21
74-75	19	6	25
75-76	17	6	23
76-77	18	3	21
77-78	20	5	25
78-79	7	10	17
79-80	5	13	18
80-81	8	16	24
81-82	3	23	26
82-83	4	24	28
83-84	1	25	26
84-85	1	24	25
85-86	10	25	35

Actuellement l'équipage est constitué en association, dont le président est le comte Robert de La Rochefoucauld, le maître d'équipage, M. Bernard de Fougères ; il comprend une quarantaine de membres animés par un comité restreint de sept personnes.

Une partie des boutons viennent ou sont descendants des membres du Rallye Chandaire et du Boischaut-Crie-Haut, les autres ont rallié l'équipage par amour du cheval, par attrait de la vénerie ou tout simplement par amitié. Tous les âges sont représentés mais la grande majorité est jeune et contribue à créer une ambiance sympathique et très réconfortante pour l'avenir.

La plupart des veneurs du Boischaut-Bas-Berry résident dans la région; beaucoup sont intégrés à la vie publique locale, tant sur le plan politique (conseiller général, maires, conseillers municipaux) que du point de vue économique: agriculteurs, industriels, commerçants, cadres, professions libérales variées dont un peintre de vénerie bien connu: Christian de la Verteville. La presque totalité des membres suit à cheval, les cavalières étant aussi nombreuses et intrépides que leurs conjoints.

Le service est assuré par un homme à temps partiel au chenil et un homme de vénerie bénévole, tous deux supervisés par François-Xavier de Fougères. A la chasse, les chiens sont servis par le maître d'équipage et par son fils avec la collaboration de plusieurs boutons.

Lorsque quelques Poitevins du Rallye Chandaire furent amalgamés aux Blancs et Noirs du Boischaut-Crie-Haut, M. Bernard de Fougères put craindre que la manière de chasser si différente de ces deux races ne permît pas de chasser en meute. En effet, les Poitevins extrêmement

En effet, les Poitevins extrêmement vites prenaient à Châteauroux dans le clair et en deux heures/deux heures trente, mais étaient peu de change dès qu'un animal se førlongeait. Les Gascons-Saintongeois du Boischaut-Crie-Haut, plus lents, mettaient une heure de plus pour prendre mais étaient d'une sagesse remarquable. En fait, les lots se sont parfaitement bien accordés.

Afin de garder tout son intérêt à cette radioscopie de l'Équipage Boischaut-Bas-Berry, il m'apparaît préférable maintenant de reproduire les propos de Bernard et François-Xavier de Fougères:

« Il y avait au chenil, il y a vingt ans, deux tiers de Blancs et Noirs et un tiers de Tricolores. Aujourd'hui les proportions sont inversées

L'élevage a été conduit pour les Blancs et Noirs sur les origines les plus rapides, en prenant quelques saillies chez MM. de Bodard et Bocquillon. En réalité les tricolores sont devenus dans leur majorité des Français et Anglo-Français, dont beaucoup sont Blancs et



Alain et ses chiens.

(Photo: J. Chédot O.V.)

Orange, toujours vites, mais manquant un peu de gorge à mon avis et je regrette pour l'esthétique le type Poitevin du Rallye Chandaire. Les retrempes pour les tricolores ont été faites au Rallve Saint-Hubert et à l'Équipage du Haut-Poitou. Quatre ou cing Fox-Hounds Black-and-Tans venant de chez Sir Rupert Buchanan Jardine sont adjoints à la meute de cerf; leur présence est fort utile à l'eau. Une particularité est à noter : outre la lettre « F » sur le flanc droit, depuis trois saisons les chiens portent les jours de chasse, un collier en chaîne sur lequel est inscrit notre numéro de téléphone. Cette innovation a plusieurs avantages : d'une part, elle rend les chiens plus familiers, ces derniers savent qu'ils doivent venir recevoir leur collier à l'appel de leur nom s'ils veulent partir à la chasse, et d'autre part, les suiveurs récupèrent les chiens perdus plus facilement. Il existe par contre un inconvénient : les clôtures électriques en débûcher. Au début nous avions craint que des chiens puissent être pris par des branches. En réalité ce genre d'incident n'est jamais arrivé.

L'équipage alterne ses sorties principalement en deux types de territoires dissemblables: les futaies claires de Châteauroux, les fourrés, étangs, rivières de la Brenne et de Lancôsme. Les chiens doivent donc s'adapter à des difficultés très différentes. A Châteauroux, dans le clair, les grands animaux se hardent facilement, s'échauffent vite et il est difficile, étant donné le train rapide, d'être aux chiens. Ceux-ci doivent être ameutés. En Brenne, dans le piquant et le mouillé, il faut des chiens très perçants, car si le train est plus lent, il est parfois difficile d'être aux chiens, puisque l'on ne peut pas suivre partout à cheval. Au « Pays des mille Étangs » les cerfs sont « aquatiques » et il n'est pas rare qu'un de ces animaux traverse cinq, dix étangs ou même plus dans la journée. Rappelons-nous ce cerf de Beauché qui fut pris, en mars 1985, dans le vingt et unième étang où il battit l'eau! L'Équipage Boischaut-Bas-Berry découple également plusieurs fois par saison en forêt de Paillet chez M. Lenormand. Ce territoire procure généralement de très grands débûchers, toujours inédits dans un pays coupé de multiples clôtures, de rivières encaissées, où les



Vagabond, type de chien Poitevin.

(Photo: S. Levoye)



Tambourin, type de chien Français Blanc et Noir.

(Photo: S. Levoye)



Uranie, type de chienne Français Blanc et Orange.

(Photo: S. Levoye)







Saison 1983/84, premier cerf pris en pays Gascon.

cerfs font des parcours exceptionnels.

L'équipage est aussi aimablement invité à découpler sur des propriétés amies telles que Beauché, Greuille, Lys Saint-Georges, la Loge, la Romagère à MM. de Vaugelas, Guériteau, de Reviers, Goyon et Baubiet, ce qui varie agréablement les laisser-courre. En outre, l'équipage a été invité à deux reprises dans les Landes de Gascogne. Ce fut il y a trois ans, en 1983, grâce à la grande amitié qui nous lie à Bruno et Bernadette Galichon, que nous pûmes réaliser notre premier déplacement dans le Sud-Ouest.

Grande première pour le Boischaut-Bas-Berry que de déplacer aussi loin chiens de chevreuil, chiens de cerf, vingt-cinq chevaux et d'organiser leur séjour ainsi que celui de nos boutons en pays Gascon!

Dès notre première sortie en ce pays si différent de ceux que nous connaissions, nous prîmes, avec beaucoup de difficultés dans le change, un grand cerf en trois heures. Agréable parcours et ambiance merveilleuse furent couronnés par une curée sonnée au cœur du village de Fargues-sur-Ourbise, devant un grand public enthousiaste, et au cours de laquelle les honneurs furent faits à Bernadette Galichon et au Président de la Société Communale de Chasse sur laquelle nous avions attaqué.

Puis, couplant avec le Rallve Aquitaine Avance, nous avons pris deux chevreuils en deux chasses. La saison suivante, ce fut le Rallye Aquitaine Avance qui vint à nous en Berry. Déplacement très réussi également puisque dans la même atmosphère faite de camaraderie et d'amour de la vénerie, curées de cerfs et de chevreuils furent sonnées après les chasses des deux équipages. En février 1985, nous sommes retournés en pays landais où nous avons pu découpler cinq fois avec succès. Deux cerfs furent pris par nos chiens après deux immenses parcours de six heures, et trois chevreuils par la meute du Rallye

Aquitaine Avance avec le brio bien connu des chiens de Bruno Galichon.

L'Équipage Boischaut-Bas-Berry célèbre la Saint-Hubert en pleine forêt, au cœur même de son territoire. Une petite chapelle du nom de « Notre Dame du Chêne », située dans une clairière, accueille l'équipage pour fêter notre Saint Patron avec la collaboration du cercle de trompes « Saint-Hubert du Bas-Berry ».

Le bois est assuré par nousmêmes, par Alain Dessart, valet de chiens et par notre fidèle ami et bouton Jacques Le Magnan (amateur et éleveur de Fox-Terriers à réputation internationale) et dont la chienne Fox « Tocade », dotée d'une finesse de nez extraordinaire se plaît à aboyer les cerfs à la reposée! Quelques suiveurs viennent de temps à autres mais nous aimerions que les boutons nous assistent davantage pour faire le bois. Nous avons choisi comme méthode pour attaquer, celle des

rapprocheurs. Nous nous sommes apercus que dans notre contexte ceci était préférable à l'attaque de meute à mort. La meute n'est découplée que lorsque nous avons arrêté les rapprocheurs chassant soit un cerf seul, soit un cerf qui n'est hardé qu'avec des biches. Les chiens sont ainsi plus sages tout en restant chasseurs car ils ne sont pas arrêtés sur d'autres cerfs à l'attaque, ce qui est toujours dommage, car cela les traumatise, et difficile, étant donné que nous sommes peu nombreux à pouvoir les arrêter. Nous découplons quelquefois dix minutes/un quart d'heure après avoir arrêté les rapprocheurs. Ceci allonge peut-être un peu la durée des chasses mais nous considérons que cette technique est valable et efficace, en tous cas, dans notre organisation actuelle.

A ce sujet, nous citerons un exemple vécu cette saison en forêt de Lancôsme: nous avions pris dans ce massif, six cerfs de suite en découplant après avoir attaqué avec des rapprocheurs et lors de la septième chasse, ayant découplé de meute à mort, nous avons manqué. Plusieurs chasses s'étant formées à l'attaque, nous n'avons jamais formé une chasse valable étant donné le nombre d'animaux échauffés.

Lorsque nous chassions principalement le chevreuil, nous avions pour méthode d'appuyer beaucoup les chiens. C'était un peu une course au clocher rendue nécessaire par les risques de change et de forlonger. Notre but en tirant sans cesse les chiens en avant, était d'affoler l'animal et de



Avec le Rallye L'Aumance, en forêt de Tronçais. Mme Bernard de Fougères et M. Gérard Vigand.

lui faire prendre un parti, de tout faire pour aller vite.

Pour nos chasses de cerf, nous avons changé de principe: nous laissons faire nos chiens au maximum, n'intervenant que le moins possible et seulement dans les défauts qui se prolongent. Nous n'appuyons plus qu'un peu à la trompe ou à la pibole et très peu à la voix. Ainsi les chiens sont devenus débrouillards, plus chasseurs et très sages dans le change. Souvent des vues sont

sonnées ou des 'taïaut' criés par les suiveurs. Plutôt que de porter systématiquement les chiens aux renseignements, nous préférons les laisser démêler leur voie. Nous perdons parfois un quart d'heure mais cette méthode nous semble bénéfique pour le bien-chasser et le résultat.

Il nous apparaît essentiel de chasser dans l'ordre et, lorsque des chiens prennent la tête, ils sont arrêtés pour faire rallier et rameuter.

Il nous arrive de grâcier une ou deux fois par saison, lorsque nous jugeons qu'un cerf le mérite. C'est ainsi que la dernière saison, le 1er février 1986, nous avons épargné notre deux-centième cerf, un daguet qui nous avait fait faire une chasse de cinq heures sous la neige.

Quelle que soit l'issue du laissercourre : retraite manquée, retraite de grâce ou retraite prise, nous nous retrouvons toujours après la chasse, soit dans le rendez-vous du Temple, en lisière de la forêt de Châteauroux où nous attend un réconfortant dîner, soit dans une auberge locale. Ceci permet aux veneurs de terminer la journée ensemble en la concluant agréablement.

Le fait de chasser le cerf nous a amené beaucoup plus de contacts et de relations avec notre voisi-



Beaugerais, janvier 1975. Le maître d'équipage et son fils.



Départ du rendez-vous en Brenne. Chasse de chevreuil, mars 1982.

(Photo: G. Le Tallec)

## Extrait du Livre de Chasse de Christian de La Verteville

Mercredi 19 février 1986 Équipage Boischaut-Bas-Berry et Rallye Saint-Hubert Corbilly

Cinq centimètres de neige glacée le matin au réveil.

On devait chasser seul le cerf à Puymagré.

On annule, téléphone aux Sicard qui acceptent de venir à Corbilly où il y a un brocard à prendre.

Verglas terrible sur les routes.

Le camion des Sicard se met au fossé en arrivant, on le dégage en sortant les chiens et le cheval de Daguet, piqueux.

Le rendez-vous se concrétise vers treize heures, et à treize heures quarante-cinq on attaque un beau brocard défaisant ses velours.

Les chiens chassent très bien malgré la neige.

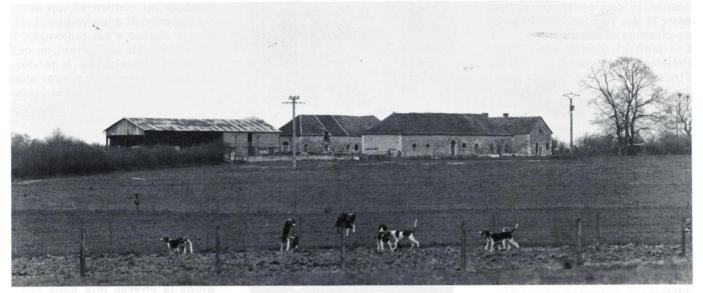
De nombreux défauts surviennent, les uns rapidement relevés dans un relancer sonore, les autres plus difficiles et longs.

C'est la persévérance, la sagesse, la science de Daguet qui feront que



l'animal sera finalement pris à dixhuit heures trente, alors que personne — ni même les chiens — n'y croyait plus guère.

Curée à la lune montante. Michel Sicard me fait les honneurs, et l'Équipage Boischaut-Bas-Berry les donne à Jean-François Foucher.



Débûcher de la forêt de Paillet, mars 1984.

(Photo: G. Le Tallec)

nage que lorsque nous chassions le chevreuil. La chasse à courre du cerf, spectaculaire, intéresse manifestement et souvent passionne les personnes du pays. Elle permet également de faire participer davantage aux laisser-courre, à leurs résultats et, en cas de réussite, d'offrir une preuve tangible de celle-ci. Les morceaux de venaison distribués après la curée font toujours plaisir et sont appréciés de chacun.

Dans un film pris par la télévision sur la chasse à courre ici, il v a environ quinze ans, et projeté le 11 juin 1972, l'un de nos suiveurs, petit agriculteur aux Logesd'Ardentes, le Père Blanchet, se voyait poser la question suivante par un journaliste : 'Vous venez de suivre cette chasse. Ils ont pris l'animal. Cela ne vous traumatiset-il pas un peu que ce soit M. de Fougères qui chasse les animaux que vous nourrissez ? N'aimeriezvous pas mieux que cet animal vous soit donné à chasser à tir ? donné à chasser à tir?

Le Père Blanchet fournit cette réponse :

'Öh! mais pas du tout, au contraire, nous sommes contents que M. de Fougères les chasse à courre, cela nous plaît et nous sommes nombreux à nous amuser. Il y a des difficultés, ce n'est pas évident. L'animal quand vous lui envoyez une balle dans la tête, il s'écroule c'est tout et un seul a tiré. Quelquefois l'équipage ne prend pas. Alors, nous c'est un aspect qui nous intéresse. Ils se donnent beaucoup de mal et nous offrent un bon spectacle. '

Nous entendons dire que dans beaucoup d'endroits, la chasse à courre ne serait pas appréciée. lci, certes nous faisons très attention mais nous connaissons peu de difficultés. Cependant la forêt de Châteauroux est très voisine de la ville du même nom et ce sont beaucoup de nos suiveurs qui viennent, le samedi principalement, pour voir la chasse à courre.

Il est amusant de constater qu'il y a très peu de voitures au rendez-vous, vers onze heures, mais que sur le coup de midi/midi trente, la masse de nos suiveurs arrive et nous sommes très étonnés de voir quelquefois, dans l'après-midi, plusieurs centaines de voitures suivre la chasse. Ceci ne va pas sans inconvénients mais à notre avis, c'est le seul moyen d'être intégrés à la région. Nous ferons d'ailleurs un distinguo entre suiveurs et suivants. Les premiers sont des personnes

qui viennent régulièrement qui sont très motivés et prêts à donner leur soutien en toutes circonstances. Les suivants sont des habitués, certes, mais de façon moins régulière.

Ils connaissent l'équipage mais en réalité ne font pas partie de la famille '. Néanmoins, jamais un service ne nous est refusé et lorsque nous demandons de prendre notre cheval pour pouvoir travailler un défaut à pied ou nous assister au passage d'une grande route, jamais un refus ne nous est opposé, bien au contraire. Lorsqu'un chien malheureusement se trouve accidenté, c'est à qui s'en occupera et nous aidera pour l'emmener chez le vétérinaire. Nous devons à tous un grand merci. »

Comme nous l'avons relaté précédemment, l'équipage est particulièrement bien intégré à son environ-



Débûcher au Magnet, février 1983.

nement et ceci en raison de son passé et des responsabilités locales de plusieurs membres.

Le maître d'équipage, Vice-Président du Conseil Général de l'Indre, est maire de sa commune depuis vingt-huit ans, administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs et Président des Louvetiers. Il siège également dans de nombreuses instances telles que celles du plan de chasse, des dégâts de gibier, structures agricoles...

« Je pense, m'a dit Bernard de Fougères, que la vénerie de ma région n'a pu que bénéficier de mes différentes fonctions. En toutes occasions, j'ai ainsi pu expliquer à mes interlocuteurs tant de l'Administration qu'aux élus des différentes instances où je siège, ce qu'était la chasse à courre. J'ai pu démystifier beaucoup d'idées préconçues, faire revenir sur certains « a priori » et régler favorablement d'inutiles divergences de vues sans fondement réel.

Au cours de ces réunions, j'ai moi-même appris à mieux connaître les habitants de mon pays, leur mentalité, leurs problèmes et tout ceci m'a été très utile dans mes fonctions de maître d'équipage.

Mes concitoyens ont aussi découvert que si nous voulions continuer à garder nos traditions et, entre autres, notre tenue, comme toutes les équipes sportives, ce n'est pas par snobisme mais parce qu'elles sont nécessaires au maintien d'un mode de chasse qui impose des règles. Ils savent que



Mme François-Xavier de Fougères. (Photo: S. Levoye)

nous chassons dans la simplicité, sans artifices, que nous payons de nos personnes, que nous faisons des efforts considérables pour maintenir un équipage et que notre plaisir n'est pas égoïste, bien au contraire.

Chacun sait que bien souvent le matin, avant d'arriver au rendezvous, je suis passé à la mairie, qu'il m'arrive aussi de quitter la chasse au milieu de l'après-midi pour assister à une réunion importante d'intérêt général. Ainsi que je l'ai déjà dit, il y a toujours dans ces circonstances un bénévole parmi nos suiveurs pour me proposer de prendre mon cheval et le

ramener au camion et, un autre qui me conduit à ma voiture. Lorsque la chasse s'est prolongée, il m'est possible en sortant de ces réunions, de rejoindre le rendezvous, de remonter sur mon cheval pour retrouver François-Xavier, mon fils, qui a dirigé seul l'équipage en mon absence.

Je considère que nous devons privilégier les contacts humains. Lorsque j'arrive au rendez-vous, dès ma descente de voiture, il m'est agréable de saluer toutes les personnes présentes, en faisant le tour du carrefour et puis ensuite seulement je commence à m'informer des résultats des quêtes.

Après la chasse que nous commentons avec chacun, nous sommes invités par les uns et les autres, derrière les coffres de voitures, à partager les bouteilles de vin blanc et les casse-croûtes.

J'insisterai avant d'en terminer sur le fait qu'il ne faut pas oublier que la vie d'un équipage est de trois-cent-soixante-cinq jours par an, pour une cinquantaine de journées de chasse.

Au regard de cinquante journées de plaisir et de satisfactions il y a trois cents jours de labeur au chenil, de devoirs ingrats et beaucoup n'imaginent même pas combien de visites, combien de temps nous consacrons aux relations publiques de l'équipage.

Enfin, nous ne sommes pas pessimistes, car le bilan de tout cela est bien sympathique et une équipe de boutons, de suiveurs a été créée, fidèle à l'Équipage Boischaut-Bas-Berry. Nous en avons eu la preuve à l'occasion de la fête que nous avons organisée le 29 juin dernier à Fougères. Nous avons trouvé une collaboration efficace, nombreuse et spontanée.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance en particulier à mon épouse qui se dévoue depuis tant d'années pour assister dans la bonne marche de notre équipage. Je voudrais également dire combien je suis sensible à la collaboration et au soutien que nous apporte ma belle-fille. N'ayant pas chassé à courre avant son mariage, elle est devenue l'un des rouages essentiels de notre organisation, tant dans la préparation des chevaux que dans la conduite du gros Berliet qui amène chiens et chevaux au rendez-vous. »



Rapport à Beauché, en Brenne, mars 1982. A gauche, MM. Charles et François de Vaugelas. (Photo : G. Le Tallec)



Après l'hallali à Beaugerais, chasse de chevreuil, janvier 1975.

Vers le milieu de cet après-midi du 7 juillet 1986, je remontais dans ma voiture pour prendre le chemin du retour. Tout au long de la route je me remémorais les conversations que j'avais eues avec Bernadette, Bernard et François-Xavier.

Que d'événements heureux et cruels, combien de joies, de peines, de réussites et d'adversités ont été la destinée des hommes ayant vécu en ce lieu!

1887-1986 : un siècle de vénerie familiale. Le maintien d'une tradition aussi enracinée et davantage même dans le sol du Berry que notre tulipier plus que centenaire mais venu d'ailleurs !

La chasse aux chiens courants, la chasse à courre est un élément intrinsèque à la vie des hôtes de Fougères, au milieu de toutes leurs autres activités professionnelles, électives ou bénévoles. Pour eux, elle constitue leur seul loisir.

A l'ère insensible de l'informatique, avec une vision déformée du monde naturel acquise devant les récepteurs de télévision, beaucoup ne peuvent comprendre que certains de leurs contemporains puissent trouver une sorte d'ivresse de l'âme et du cœur à entendre des chiens crier sur la voie d'un cerf ou celle d'un chevreuil. Bonheur instinctif et simple, partagé en famille, avec des amis, des voisins, avec ceux qui vivent autour, qui tous aiment la nature, la respectent, s'en préoccupent et surtout la connaissent.

Où pourrait-il y avoir péché contre l'homme et cette nature en cela ? Au nom de qui et de quoi pourrait-on vouloir mettre fin à des traditions lorsque celles-ci ne sont pas contraires à l'héritage qui nous a été légué et que nous voulons transmettre à ceux qui nous suivront ? Les forêts n'ont-elles pas été créées pour abriter les cerfs et les chevreuils, les chiens pour les chasser et n'est-il pas aussi naturel que l'homme d'aujourd'hui maintienne un juste équilibre végétal-animal, en y trouvant de légitimes satisfactions ?

Après Arthur de Fougères, Alexandre Simons, André de Fougères, Ernest Simons, Solange de Longuerue, Bernard de Fougères, ce sera François-Xavier, puis ses enfants, si Saint-Hubert le veut... Alors le vieux tulipier aura peut-être été abattu pour faire place à un jeune arbre d'avenir!



La relève... De gauche à droite Guy-Hubert, Lorraine et Arthur de Fougères.



## LA RALLYE CHANDAIRE



P.B.